



Extrait du Union des Forces de Progrès

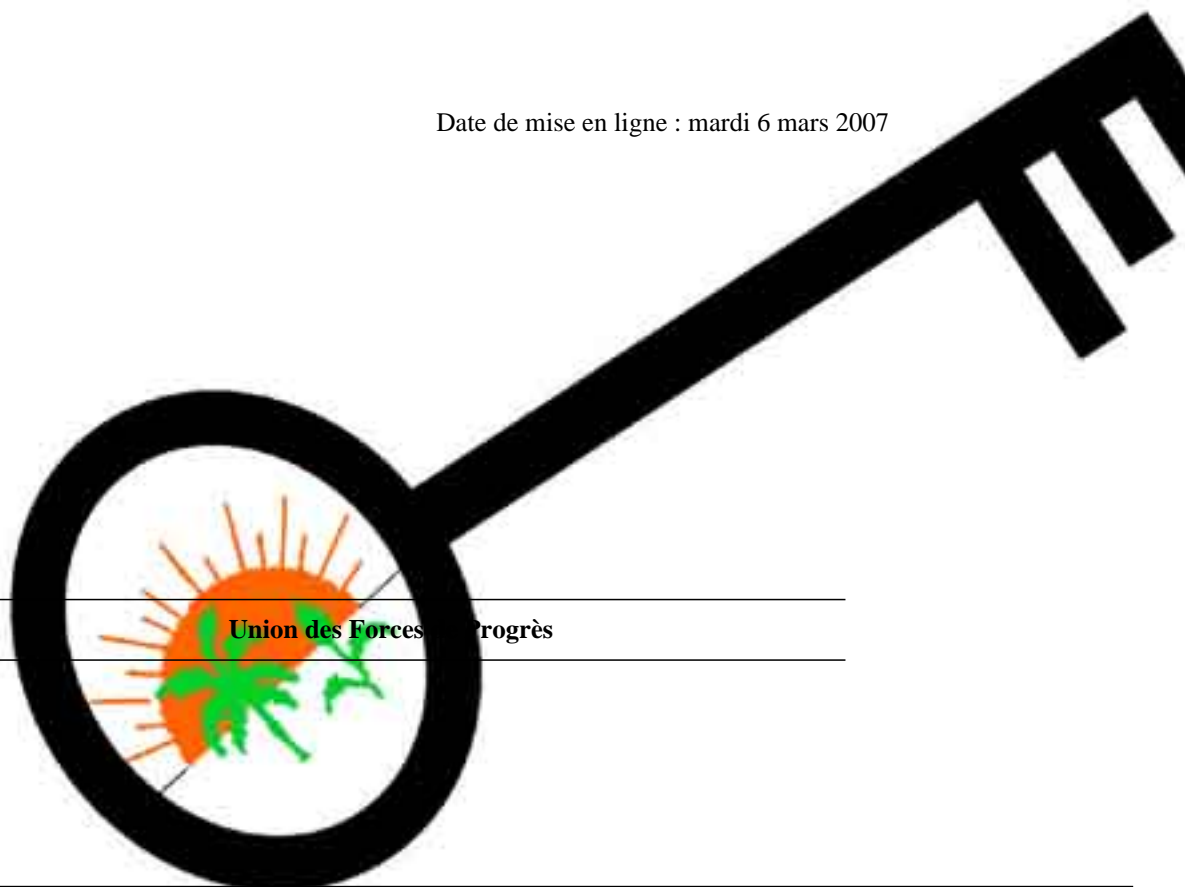
<http://ufpweb.org/fr/spip.php?article90>

Edito du 6-03-07

La clef de l'espoir

- Z - Archives - Présidentielle 2007 - Mohamed Ould Maouloud -

Date de mise en ligne : mardi 6 mars 2007



Le pays s'apprête à vivre des heures décisives de son histoire ; la campagne entre dans sa dernière ligne droite. Le dimanche prochain, les citoyens mauritaniens choisiront celui qui présidera durant les cinq ans à venir, à leur destinée. Si le geste que va effectuer l'électeur en plaçant l'enveloppe dans l'urne est simple, ses conséquences, elles, sont lourdes. C'est pourquoi, au-delà de l'apparence, de l'effet que peut produire tel ou tel candidat, il y a le programme susceptible de résoudre les questions essentielles, celles qui menacent la paix et même l'existence du pays.

Ould Moloud, s'est engagé à traiter en priorité la question nationale. C'est pourquoi, il s'est engagé, dans son programme, à « réconcilier les Mauritaniens et leur redonner confiance en leur pays ». La réconciliation indexe l'unité nationale et le problème de la coexistence pacifique entre les différentes communautés ; la confiance en leur pays désigne la capacité de l'Etat à sécuriser les citoyens par des mesures adaptées à leur situation et une juste répartition des biens et l'intégration de tous dans la vie nationale comme membre à part entière. Pour cela, nous partons avec un avantage certain ; celui de l'Islam, religion que l'ensemble des composantes du pays ont en partage. Religion de paix et de fraternité. Principes qui rejoignent ceux défendus par le candidat. Partant, dans un esprit de dialogue et de concertation, il s'engage à mettre en place « un gouvernement de large union nationale inclusif » qui reflèterait toutes les composantes de ce pays ; il aura les compétences pour initier et mettre en oeuvre les stratégies nécessaires pour résoudre les problèmes pendants. En premier, l'unité nationale doit être restaurée par l'encouragement à la coexistence pacifique entre les différentes communautés en abattant toutes les barrières artificiellement érigées et maintenues par le pouvoir déchu et par certaines franges de la société. Pour cela, une Commission nationale de Sages sera mise en place, composée par les différents représentants de l'Etat, de la société civile et des autorités morales et religieuses et aura pour principale mission de résoudre, dans un esprit consensuel, les problèmes communautaires : le « passif humanitaire de l'ancien régime, de manière à assurer reconnaissance, réhabilitation et réparation des victimes... dans un esprit de réconciliation nationale et de pardon... » ; un comité national de pilotage du processus de retour des déportés au Mali et au Sénégal suite aux événements 1989 verra le jour et une loi « d'indemnisation des victimes et de réintégration dans leurs droits » sera votée. Le tout avant l'hivernage 2007 au plus tard. Des journées nationales et régionales de lutte contre toutes les formes de discriminations et des séquelles des formes traditionnelles de domination et de marginalisation, seront convoquées. Un projet de loi, s'inspirant de ces journées, sera déposé auprès de l'Assemblée nationale, tendant à combattre toutes les discriminations (esclaves, anciens esclaves, les femmes, les minorités nationales) ; une autorité administrative et morale, dotée des prérogatives nécessaires, sera chargée de cette question. Dans la même foulée, l'Etat lui-même sera libéré de l'influence des tribus ; les fonctionnaires seront cooptés en fonction de leurs compétences et non de leur appartenance à telle ou telle entité tribale, régionale, ethnique... L'autre pan de ce combat, s'attaquera aux mesures urgentes pour le bien-être des populations. Les travailleurs aux revenus modestes, les franges des populations les plus faibles, feront l'objet de mesures qualitatives en ce sens ; le SMIG sera augmenté de 21000 à 35000 par mois et ce, dès la première législature, les pensions des retraites (personnes âgées, veuves...) seront revalorisées de 50 % au moins et payées mensuellement, tout comme le point d'indice de la fonction publique ; les sociétés et autres entreprises seront encouragées à recruter les sans emploi par des mesures incitatives, les prix seront contrôlés par la mise sur pied d'un cadre de concertation impliquant les consommateurs, les commerçants et les représentants de l'Etat. La modernisation, le renforcement, la généralisation et l'homogénéisation du système de sécurité sociale, la parité intégrale et la gratuité des soins aux personnes âgées, ainsi que la revalorisation des allocations familiales en fonction du coût de la vie. L'accès à l'eau et à l'électricité sera aussi l'un des maillons essentiels de la mise en place des conditions du bien être, leur généralisation et surtout la baisse de leurs prix seront les axes principaux des mesures qui seront prises dans ce domaine. L'éducation, sera l'objet d'une attention particulière dans la mesure où des infrastructures scolaires seront installées et équipées dans toutes les agglomérations populaires ; ainsi les effectifs seront mieux répartis et les classes pourront se limiter à 30 élèves. Les enfants des familles les plus démunies bénéficieront de la gratuité des outils scolaires (livres, cahiers...). Le corps enseignant sera revalorisé par des mesures tendant à améliorer ses conditions de vie et de travail. Des

états généraux de l'éducation seront organisés pour rendre le système éducatif plus performant et pour inclure l'enseignement des langues nationales. L'éducation des filles sera encouragée ; les initiatives et autres organisations féminines seront encouragées et soutenues ; une politique résolue d'intégration de la femme dans le circuit productif sera l'autre axe majeur qui va rendre possible la parité réelle...